



Avis public du scrutin

Municipalité de Saint-Chrysostome

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Manuel Bouthillette, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire

- Gilles, Dagenais, 17, rue Lisette, Saint-Chrysostome, J0S 1R0
- Steve, Laberge, 219, rang Rivière Noire Sud, Saint-Chrysostome, J0S 1R0
- Michel, Labonté, 277, rang Saint-Louis, Saint-Chrysostome, J0S 1R0

Poste de conseillère ou de conseiller – District 1

- Mario, Henderson, 187, Rivière Noire Nord, Saint-Chrysostome, J0S 1R0
- Colette, Jaquet, 105, rang Saint-Louis, Saint-Chrysostome, J0S 1R0
- Michel, Taillefer, 110, rang Saint-Antoine, Saint-Chrysostome, J0S 1R0

Poste de conseillère ou de conseiller – District 3

- Jonathan, Major, 545, rang Saint-Charles, Saint-Chrysostome, J0S 1R0
- Jean-Luc, Payant, 49, Ste-Anne, Saint-Chrysostome, J0S 1R0

Poste de conseillère ou de conseiller – District 6

- Suzan, Demers, 251, Notre-Dame, Saint-Chrysostome, J0S 1R0
- Henri, Major, 275, rang St-Louis, Saint-Chrysostome, J0S 1R0

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Pour les sections de vote : **1 à 6**

Lieu : **Salle communautaire, 400, rang Saint-Antoine, Saint-Chrysostome, J0S 1R0**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Pour les sections de vote : **1 à 6**

Lieu : **Salle communautaire, 400, rang Saint-Antoine, Saint-Chrysostome, J0S 1R0**

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. **Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:**
 - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote **au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;**
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le **7 novembre 2021 à 21 h 00** à l'adresse suivante : **Salle communautaire, 400, rang Saint-Antoine, Saint-Chrysostome, J0S 1R0.**
8. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 624, rue Notre-Dame 2^e étage, Saint-Chrysostome, J0S 1R0

Téléphone : 450 826-3911

Signature

Donné à Saint-Chrysostome le 4 octobre 2021



Président d'élection